

résidant dans le pays, aussi le recensement de la Nouvelle-France en 1666 donne-t-il 3,215 âmes, ce qui ne comprend pas l'immigration de cette année. (1)

Sauf quelques exceptions, on peut affirmer que toutes les familles cultivaient la terre. Ce n'est pas là une occupation de gens dépravés. D'ailleurs on sait que ces premiers colons étaient une " marchandise choisie."

L'année 1665, il vint de France cent filles ; en 1666, deux cents ; un nombre plus considérable encore en 1667 et 1668, et cent cinquante dans chacune des années 1669, 1670. La population des deux sexes se trouva de part et d'autre à peu près au même chiffre.

CXLVII

Le roi donnait ordinairement aux jeunes ménages une maison et huit mois de vivres. Les mariages se célébraient par trentaine à l'arrivée des navires

Le régiment de Carignan fut licencié au Canada dans les années 1670-2 et les soldats reçurent des terres dans les seigneuries nouvelles. On envoya de France un excellent choix de filles qui épousèrent ces militaires devenus cultivateurs et d'où est sortie la moitié de la race canadienne. Les dépêches de Frontenac et de Colbert font voir avec quel soin on présidait à tous ces arrangements. Vers 1675, si nous avons bonne mémoire, le gouverneur écrivait au ministre de ne plus envoyer des filles parce qu'il en restait une vingtaine à marier. Attendez, dit-il, que nous en demandions. Il avait poussé la surveillance au point de faire dresser un relevé de toutes celles qui étaient arrivées et qui s'étaient mariées : savoir surtout combien d'enfants étaient nés de ces unions—le nombre en est prodigieux. Les Français n'ont pas tardé à devenir *Canadiens* !

Un écrivain spirituel mais méchant homme, observateur si l'on veut mais superficiel, ignorant et partial, plus occupé de produire de l'effet que de chercher et de dire la vérité, la Hontan, a propagé à la légère une accusation grave contre la moralité des filles amenées de France au Canada. De temps à autre, les étrangers se plaisaient à citer ce qu'il dit de nos aïeules mais ces mêmes étran-

(1) Québec renfermait 70 maisons. Aux Trois-Rivières on comptait 69 ménages sur une population totale de 455 personnes, dont 209 du sexe masculin et 156 du sexe féminin, qui se décompose comme suit : 75 hommes mariés, 66 femmes mariées, 2 veufs, 5 veuves, 223 garçons, 87 filles. En 1667 la population totale de la Nouvelle-France était de 3,918 âmes. Le recensement de 1667 qui fut pris dans le gouvernement des Trois-Rivières vers la fin de mai indique dans la ville même 37 ménages et sur la côte de Batiscan, Champlain et le Cap 57 ménages ; la population de ces endroits réunis s'élevait à 575 âmes.